



COMMISSION PREVENTION

Réunion du 17 février 2026

PV n°1 – Saison 2025/2026

Présidence : Mme Christelle ARDUSSET

Présents : Mme Sandra ESCACQ, MM Jacques REYNAERT, Arnaud SCHRODER, Adrein TOURRETTES

Excusés : MM Sébastien BIELLMANN, Philippe PAILLAT, José ROMERO

Mise en place du dispositif des caméras embarquées

La Commission Prévention s'est réunie en visioconférence le mardi 17 février 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres qui vont servir de « match test ».

Après échange, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur les rencontres suivantes :

Journée du 28 février et 01 mars 2026

SENIORS

D2 Edenauto Agen : Match n° 53895428 Astaffort 1 / EBBE 3 du 28/02/26 à 20h30

Arbitre central : LAPEYRIE Ludovic

A1 : AKPAH FOLI Géraud

A2 : DUPUY Mathieu

JEUNES

U15 H Volkswagen : Match n° 55421247 GJ Mas 1 / Agen Passage 4 du 28/02/26 à 15h00

Arbitre central : POLIDORO CACHOLA Clara

FEMININES

D1 Amblard Plomberie : Match n° 55391656 Ste Livrade 1 / Bergerac 2 (en accord avec le District de Dordogne)

Arbitre central : VAPILLON Jeremie

A1 : BARRERE Alain

A2 : LAHMAR Mustapha

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées.

Ce PV accompagné du règlement sera envoyé à tous les acteurs.

La Présidente

C. Ardusset